



# Règles de bon voisinage

Mai 2016

## Bruits de voisinage

(arrêté préfectoral 2009-297 du 28 avril 2009)

De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore - tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Néanmoins, nous demandons à l'ensemble des habitants de respecter le repos de chacun et d'éviter d'utiliser des appareils à moteur le dimanche et les jours fériés.



## Brûlage des déchets



(Circulaire interministérielle du 18 novembre 2011)

Pour rappel, le brûlage des déchets à l'air libre, y compris les déchets verts est strictement interdit dans tout le Val d'Oise et particulièrement dans le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Des solutions existent :

- La Déchèterie (rappel des horaires d'été au dos)
- VERT COMPOST – Route de Livilliers, 95810 Epiais Rhus  
Tél : 01 34 66 41 70, mail : [vertcompost@wanadoo.fr](mailto:vertcompost@wanadoo.fr)

### Mairie d'Haravilliers

28 rue de la Mairie  
95640 HARAVILLIERS

Tél. : 01 30 39 74 02  
Fax : 01 30 39 78 16

Messagerie : [commune.haravilliers@orange.fr](mailto:commune.haravilliers@orange.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : ..... 14h à 18h30
- Mardi : ..... 9h à 12h et de 16h à 18h30
- Mercredi : 14h à 18h30
- Vendredi : 14h à 17h

*Publié et rédigé par nos soins  
Tirage à 250 exemplaires*

*Ne pas jeter sur la voie publique*



# Collecte des déchets

Les collectes de vos déchets s'effectuent le :

- **Mardi** pour les ordures ménagères.
- **Mercredi** une semaine sur deux pour les emballages (bac jaune) et les journaux/magasins (bac bleu).
- **Mercredi** une semaine sur deux pour le verre (bac vert).

Retrouvez le calendrier des collectes :

- Sur le site du SMIRTOM : [smirtomduvexin.free.fr/](http://smirtomduvexin.free.fr/)

ou :

- En version papier en mairie

En raison de travaux, les horaires de passage des camions de collecte peuvent être modifiés. Aussi pour éviter tout incident, nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

Les ramassages des objets encombrants seront effectués les :

- **vendredi 10 juin 2016**
- **vendredi 18 novembre 2016**

# Déchèterie de Marines

Notre commune dépend de la déchèterie de Marines :

Rue du Goulet - 95 640 Marines

Horaires d'été (1er avril au 31 octobre) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h			9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

## Mairie d'Haravilliers

28 rue de la Mairie  
95640 HARAVILLIERS

Tél. : 01 30 39 74 02  
Fax : 01 30 39 78 16

Messagerie : [commune.haravilliers@orange.fr](mailto:commune.haravilliers@orange.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : ..... 14h à 18h30
- Mardi : ..... 9h à 12h et de 16h à 18h30
- Mercredi : 14h à 18h30
- Vendredi : 14h à 17h

*Publié et rédigé par nos soins  
Tirage à 250 exemplaires*

*Ne pas jeter sur la voie publique*